



Document destiné à toutes les années

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ENGAGEMENT ASSOCIATIF dans le cadre de
l'option d'enseignement facultatif**

ANNÉE 2023-2024

► à compléter et à retourner à l'**Espace Accompagnement Étudiant**

**au plus tard le 13 octobre 2023 pour le 1^{er} semestre
au plus tard le 15 décembre 2023 pour le 2nd semestre**

En parallèle, n'oubliez pas de faire votre inscription pédagogique (choix d'enseignement dans cette UEO)

Aucune note ne pourra vous être attribuée si vous n'avez pas effectué votre inscription pédagogique, même si le formulaire et/ou les documents d'évaluation ont été rendus.

L'université reconnaît comme engagement associatif : une action effective soit dans la prise en charge du fonctionnement de l'association soit dans le portage de projet au service de la mission de l'association. Cet engagement correspond à **une prise de responsabilité importante et/ou à un investissement temporel de l'étudiant.e**, dont le temps de présence dans l'association ne pourra être inférieur à un équivalent de 2 heures hebdomadaire, soit 24 heures semestrielles.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ENGAGEMENT
ASSOCIATIF dans le cadre de l'option d'enseignement facultatif

ANNÉE 2023-2024

NOM :
PRÉNOM :
N° étudiant :
ANNÉE (indiquer le niveau et la discipline PAR ex L2 Histoire) :

Mail:
Téléphone :

ASSOCIATION CHOISIE ET PROJET D'ENGAGEMENT :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ATTESTATION DE L'ASSOCIATION ACCUEILLANTE :

Je soussigné-e _____,

(fonction au sein de l'association) de l'association

certifie que M. Mme _____
sera accueilli-e dans notre structure pour le projet d'engagement présenté ci-avant.

M. Mme _____
réalisera sa mission d'engagement selon le calendrier suivant (période sur l'année, sur la semaine) :

Signature et cachet :

Coordonnées DÉVU

Mme Laura MERCIER – Mme Aurélie CAROFF-HERVE
Espace Accompagnement Étudiant - Bât Présidence – 2ème étage
02 99 14 10 64
devu-vee@univ-rennes2.fr